



Association des St Léger de France et d'Ailleurs
Mairie Le Landreau 49 280 St Léger sous Cholet
téléphone 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61
e-mail : saintleger@wanadoo.fr

**Les membres du bureau de l'Association
vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004,
pour vous-mêmes, vos familles et vos communes,
et vous donnent rendez-vous les 21, 22 et 23 mai prochains
à St Léger en Gaume, en Belgique.**

Ce courrier est adressé aux correspondants des 73 St Léger via les 9 coordinateurs de région.

Réunion de bureau le 18 janvier 2004 à St Léger les Vignes (44)

Présents :

St Léger les Vignes (44) : Emmanuelle Accent

St Léger de Montbrillais (86) : Myriam et Alain Robert

St Léger sous Cholet (49) : Chantal et Christophe Ripoché, Jean-Paul Olivarès, Jeanne et Louis Benaiteau

St Léger près Pons (17) : Monique et Jean-Pierre Faveau, Brigitte et Patrick Chaigneau

Nous nous réjouissons de l'adhésion d'un 50^e St Léger à notre Association : St Léger de Vignague (33).

► AG 2004 à St Léger en Gaume (Belgique) les 21, 22 et 23 mai

Jean-Pol et son équipe nous attendent pour un week-end belge et festif. Chaque correspondant a déjà reçu un courrier début janvier. Une fiche d'inscription partira vers tous les St Léger avant la fin de février.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici un aperçu du programme :

Vendredi 21 mai : de 15 à 18 h, accueil des participants et contacts avec les logeurs (pour ceux qui logent chez l'habitant)

A partir de 18 heures : par groupes d'environ 30 personnes : promenade pédestre dans le village de St Léger et commentaires sur le village et le mode de vie de la région.

A partir de 20h30 : buffet froid de spécialités régionales avec animation musicale.

Samedi 22 mai : A partir de 9h ou 9h30 : excursion en Gaume (rayon de 30-40 km). Vers midi, nous prendrons, en cours de route, un repas léger ... bien sûr avec des frites et de la bière.

A partir de 20 heures : repas et animation musicale entrecoupée de quelques sketches relatifs à la région (quelques-uns en patois gaumais)

De 20 à 21 h 30 : repas : spécialités régionales avec animation musicale légère

De 21h 30 à 23 h : concert de Cré Tonnerre, groupe musical de la région qui a un succès grandissant

Après 23 heures : animation musicale avec un petit orchestre local type « oberbayern ».

Cette soirée repas-concert sera ouverte aux habitants du village de St Léger en Gaume. Cela permettra de nouer des contacts d'amitié entre tous.

Dimanche 23 mai : De 10 à 12 heures : assemblée générale

En même temps, au choix : promenade nature (2-3 km) ou plus sportive (6-7 km), ou guidée dans le village

En cas de mauvais temps, visite du Musée Gaumais à Virton

De 12 à 13 heures : vin d'honneur avec « concert-apéritif » par les deux sociétés de musique du village.

A partir de 13 heures : repas de clôture

"Je pense que ce petit programme ravira tout le monde. Philippe travaille beaucoup sur le projet du Jeu de l'Oie des Saint Léger. Il présentera une maquette et le projet au cours de l'AG. Le Cercle de Recherche et d'Histoire publie périodiquement une brochure intitulée au " Fil du Ton". Le Ton est la rivière qui traverse Saint Léger. Ils feront une édition spéciale à l'occasion de l'AG et un exemplaire sera remis à chaque participant."

Jean-Pol Schumacker

Le bureau décide, comme l'an passé, de prendre en charge pour chaque participant **une partie du prix des repas**. Plus d'infos à suivre sur notre site à l'adresse <http://www.stleger.info>

► 5^e Rassemblement en 2005 à St Léger près Pons (Charente-Maritime)

Initialement prévu à la Pentecôte 2005, il va être avancé, à cause d'une "raffarinade" (suppression du lundi de Pentecôte chômé) à l'Ascension 2005, soit

le vendredi 6 et le samedi 7 mai 2005

Cela laissera éventuellement à ceux qui le désirent le jeudi pour rejoindre les Charentes et le dimanche pour regagner leurs pénates.

Jean-Pierre nous annonce qu'une association locale "Les Amis de Léo de St Léger près Pons" a été créée pour l'occasion, dont il est le président. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu dans le village et 95% des responsables de commissions sont trouvés. Une 1^{re} subvention de la Communauté de Communes de Pons a été allouée fin 2003, et le chapiteau n'aura aucun mal à être déniché. En outre, plus de 300 places d'hébergement seront disponibles dans un lycée de Pons.

Tout s'annonce donc sous les meilleurs auspices. Bravo à toute l'équipe !

► Etat financier, cotisation 2004 et calendrier des fêtes 2004

L'état financier au 18 janvier 2004 et l'appel à cotisation 2004, sont joints. Quelques St Léger n'ont pas réglé leur cotisation 2003. Le CCP de l'Association est : La Poste 20041 01011 0624824R032 10.

Comme chaque année, nous vous demandons le calendrier de vos fêtes locales. Visibles sur le site, elles pourront inciter des voisins ou d'autres St Léger à vous rendre visite.

Toutes les modalités d'adhésion (commune, ou à défaut association ou particulier), les statuts et le règlement intérieur sont visibles sur le site. Ils vous ont été adressés dans de précédents courriers et peuvent, bien sûr, être demandés au secrétaire.

Il apparaît également que quelques communes n'ont pas réglé les T-shirts et/ou panneaux d'entrée dans la commune "Membre de l'Association des St Léger". Alain les recontactera.

► Divers

- Christophe et Alain se chargent, avant l'AG, de faire imprimer d'autres autos-collants "Léo" et des affichettes, format A3, pour faire connaître l'association (mairies, écoles, associations).
- Raphaël, de St Léger les Paray, continue à travailler sur un CDRom à distribuer dans les écoles... et à partir duquel un nouveau "Guide des Saint Léger" papier verrait le jour. L'ancien, de 1998, est daté.
- Alain s'occupe de mener une étude de marché concernant la fabrication d'un Léo gonflable géant.
- Même chose pour Christophe, dont le matériel informatique donne des signes de faiblesse certains. Le nom de domaine du site a été reconduit pour 9 ans, jusqu'en février 2013.
- Nous reparlerons à l'AG du concours "la chanson des St Léger", qui pourrait être reprise en chœur lors de nos retrouvailles. Brigitte, de St Léger près Pons, en a composé une bien jolie. Tous à nos gammes !

Association des St Léger

état financier au 18 janvier 2004

en grisé, les adhérents à venir !

en blanc, les 50 adhérents

ANNEE DE COTISATION		2001	2002	2003
Région 1				
35	St Léger des Prés	100	20€	20€
44	St Léger les Vignes	234.40	46€ 88	
49A	St Léger des Bois			
49B	St Léger sous Cholet	538.80	107€ 76	107€ 76
53	St Léger en Charnie			
Région 2				
14A	St Léger Dubosq	30€ 49	30€	30€
14B	St Léger / Martragny	100*	30€ 50*	20€*
27A	La Lande St Léger			
27B	St Léger de Rôtes		77€	25€
27C	St Léger du Gennetey		20€	
50	St Léger	100	16€	20€
61	St Léger sur Sarthe	100	19€	20€
76A	St Léger aux Bois	91.60	20€	
76B	St Léger du Bourg-Denis	500	126€ 24	80€
Région 3				
59	Trith St Léger			
60A	St Léger aux Bois	200	32€	33€
60B	St Léger en Bray	100		
62A	St Léger les Croisilles			
62B	Sus St Léger			
80A	Domléger			20€**
80B	St Léger les Authie	100	20€	20€
80C	St Léger les Domart	344.20		136€
80D	St Léger sur Bresle	100	30€ 49	31€
Belg A	St Léger			
Belg.B	St Léger en Gaume	368.39	72€84	
Région 4				
28	St Léger des Aubées	100	20€	20€
77A	La Chapelle Iger	100	15€ 24	15€ 24
77B	St Léger			
78	St Léger en Yvelines			
94	Boissy St Léger			
Région 5				
10A	St Léger près Troyes	200	31€	31€
10B	St Léger sous Brienne			
10C	St Léger sous Margerie			
18	St Léger le Petit			20€
21A	St Léger de Fourches		20€ *	

21B	St Léger Triey			
58A	St Léger de Fougeret			
58B	St Léger des Vignes	424.40	82€ 36	
70	Mont St Léger			
89	St Léger Vauban		20€	20€
Région 6				
03	St Léger sur Vouzance	100	16€	16€
42	St Léger sur Roanne		20€ *	
69	St Lager			
71A	St Léger du Bois	200**	25€**	
71B	St Léger les Paray	200	30€	30€
71C	St Léger sous Beuvray			
71D	St Léger ss la Bussière			
71E	St Léger sur Dheune	288	76€ 22	
Suisse	St Léger la Chiésaz		319€ 04	163€ 44
Région 7				
05	St Léger les Mèlèzes	500	30€	50€
06	St Léger	100	20€	20€
07	St Lager Bressac		136€ 56	
48A	St Léger de Peyre			
48B	St Léger du Malzieu			
73A	St Léger	500	150€	150€
73B	Villard Léger			
84	St Léger du Ventoux			
Région 8				
16	St Léger			
17A	St Léger près Pons	100	20€	20€
17B	St Léger / St Mandé			
33A	St Léger de Balson			
33B	St Léger de Vignague	100*	20€*	40€
47A	St Léger sur Garonne	20€	20€	20€
47B	St Léger / Penne	20€	20€	
Région 9				
23A	St Léger Bridereix			
23B	St Léger le Guérétois	200	31€	31€
79A	St Léger de la Martinière	32€ 93	32€ 93	43€ 12
79B	St Léger de Montbrun	37€	38€ 11	38€ 11
79C	St Liguair		20€*	
86A	St Léger de Montbrillais	100	20€	20€
86B	St Léger la Pallu			
87A	St Léger la Montagne			
87B	St Léger Magnazeix	112	22€ 32	

Dans la quasi-totalité des cas, les communes adhèrent.

* **A titre personnel** ont adhéré M. Tanquerel (14B), M. Ramery (62A), M. Delebecque (77B), M. Ribes (21A), M. Roussel (42), M. Latorre (33B) et M. Favreau (79C)

Adhésion **d'associations : Chés Amis de Domléger (80A), Comité des Fêtes (71A)

état au 18 janvier 2004

→ + 4 724 € sur le compte-chèque

→ + 6 252 € 50 sur le compte-livret

Association des St Léger de France et d'Ailleurs
Mairie Le Landreau 49 280 St Léger sous Cholet
téléphone 02 41 56 23 23 / fax 02 41 56 26 61
saintleger@wanadoo.fr
http://www.stleger.info

APPEL DE COTISATION ANNEE 2004

Suite à l'Assemblée Générale de St Léger les Paray en juin 2001, la cotisation pour 2004 est fixée à
4 centimes d'€ par habitant, avec un minimum de 20 €.

LA COMMUNE DE

CODE POSTAL

est redevable pour l'année 2004

de la somme de **4 centimes d' € par habitant** x habitants (**minimum 20 €**)

soit €

Le paiement peut s'effectuer, accompagné du présent appel de cotisation,

par chèque à l'ordre de "Association des St Léger de France et d'Ailleurs"

ou par virement sur le compte CCP NANTES ci-après :

ETABLISSEMENT
20041

GUICHET
01011

N° COMPTE
0624824R032

CLE
10

La Trésorière de l'Association, Emmanuelle Accent, le 18 janvier 2004

✂

FETES LOCALES EN 2004

COMMUNE DE CODE POSTAL.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

A bientôt en Belgique !

